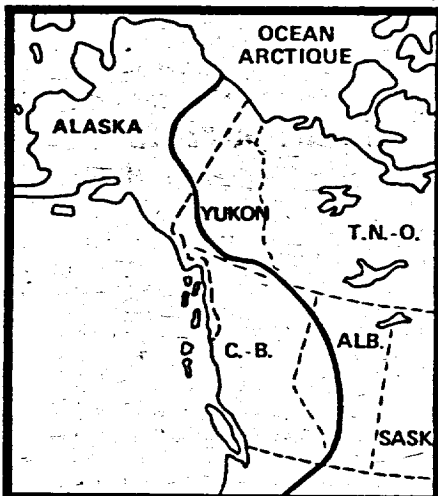


En 1975, le Saskatchewan adopta une loi l'autorisant à devenir actionnaire dans l'industrie de la potasse, possédée et exploitée en partie par des filiales de compagnies américaines. Etonnés de cette mainmise provinciale, les Américains firent part de leur appréhension au Saskatchewan, qui leur a garanti en retour le maintien des approvisionnements à des prix de marché raisonnables. Les provinces canadiennes sont en effet habilitées en droit à exproprier et ont le dernier mot dans l'exploitation et l'imposition des ressources naturelles que recèle leur territoire.

## Sous le signe de la coopération

Sur la scène internationale, le Canada et les Etats-Unis voient essentiellement de la même façon les problèmes énergétiques à long terme. Ils contribuent tous deux aux travaux de recherche et de développement de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), dont la vice-présidence est assurée par un Canadien depuis la fondation de l'organisme.

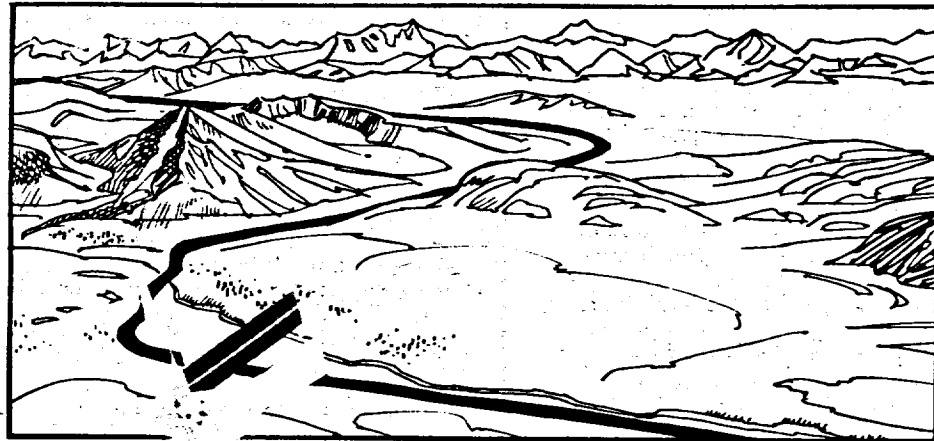
Par ailleurs, les mentalités évoluent de part et d'autre de la frontière quant au partage des ressources. Les Américains se rendent compte de plus en plus que nous avons nos propres besoins à satisfaire, mais que nous restons sensibles à leurs problèmes et à leurs besoins. En case de litige, un dialogue décontracté permet aux deux parties de faire valoir leur point de vue. En matière d'énergie, les relations se poursuivent véritablement sous le signe de la coopération, comme en témoigne le succès des négociations sur le gazoduc du Nord.



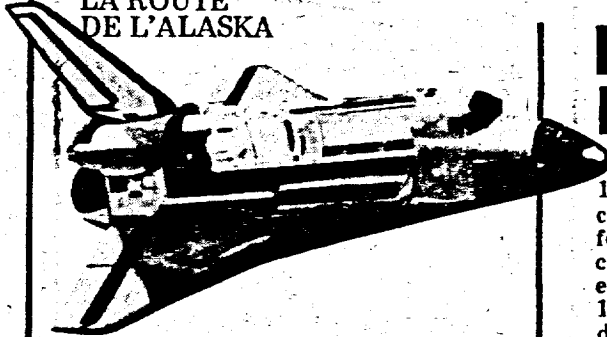
SEPTEMBRE 1977 - LE CANADA ET LES ETATS-UNIS SIGNENT UN ACCORD SUR LE GAZODUC. LE TRACE CHOISI EST CELUI DE LA ROUTE DE L'ALASKA.

Après des semaines de dures négociations, le Canada et les Etats-Unis sont parvenus à s'entendre sur le tracé du gazoduc qui acheminera vers les marchés méridionaux le gaz naturel du Nord. Financé par l'entreprise privée, le gazoduc traversera les trois-quarts de l'Alaska, le sud du Yukon, le nord de la Colombie-Britannique et tout l'Alberta avant de déboucher sur les Etats du nord-ouest. Il se peut que l'on aménage aussi un embranchement, la Ligne Dempster, pour amener le gaz naturel du delta du Mackenzie; partant de Dawson, elle viendrait se greffer sur le gazoduc principal à la hauteur de Whitehorse. Les Etats-Unis assumeront jusqu'à 100% des coûts de la canalisation secondaire, à moins que le gazoduc principal n'occasionne un dépassement de devis supérieur à 35%, auquel cas leur part des coûts serait réduite en conséquence. En guise de compensation pour les coûts sociaux et économiques, le constructeur, la *Foothills Pipe Lines Ltd.*, versera au Yukon un impôt foncier pouvant atteindre 30 millions de dollars par année pendant toute la durée d'exploitation du pipeline. Pour couvrir la période de construction, il versera une avance de 200 millions de dollars sur une facture d'impôt qui pourrait bien s'élever à un milliard.

# LA COPARTICIPATION



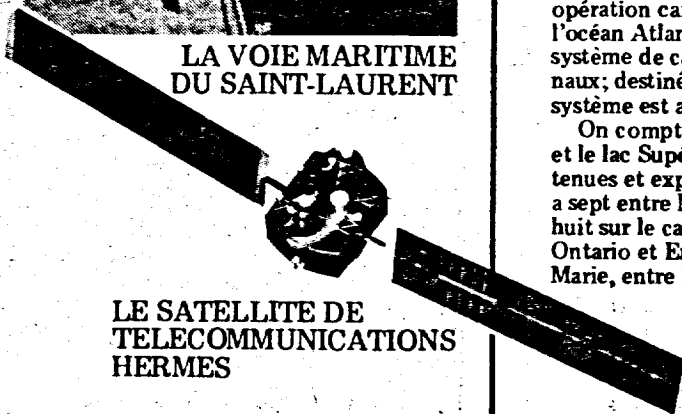
LA ROUTE DE L'ALASKA



LE TELEMNIPULATEUR



LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT



LE SATELLITE DE TELECOMMUNICATIONS HERMES

## LA ROUTE DE L'ALASKA

La route de l'Alaska fut construite en 1942 dans le cadre d'un projet de défense canado-américain. Véritable tour de force dans l'histoire mondiale du génie civil, elle fut réalisée par les Américains en un peu plus de neuf mois et s'étire sur 1 523 milles dans un pays de montagnes, de muskeg et de moustiques depuis Dawson Creek, en Colombie-Britannique, jusqu'à Fairbanks, en Alaska, en passant par le Yukon. En 1946, le Canada a pris en main l'administration exclusive du tronçon qui se trouve sur son territoire. Vitale pour le ravitaillement et les transports de troupes pendant la guerre, la route de l'Alaska remplit aujourd'hui une fonction économique tout aussi importante. Elle contribue énormément au développement du Nord et de son économie en assurant la liaison entre les géants industriels des Etats-Unis et du Canada et les richesses naturelles de l'Alaska et du Yukon.

## LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Inaugurée avec éclat et splendeur en 1959 par la reine Elisabeth II et le Président Dwight D. Eisenhower, aujourd'hui décédé, la Voie maritime du Saint-Laurent offre un autre exemple concret de la coopération canado-américaine. Elle relie l'océan Atlantique aux Grands lacs par un système de canaux, d'écluses et de chenaux; destiné à la marine marchande, le système est aussi utilisé par les plaisanciers.

On compte 16 écluses entre Montréal et le lac Supérieur, dont 13 sont entretenues et exploitées par le Canada. Il y en a sept entre Montréal et le lac Ontario, huit sur le canal Welland entre les lacs Ontario et Erié et une à Sault-Sainte-Marie, entre les lacs Huron et Supérieur.

## LA SATELLITE DE TELECOMMUNICATIONS HERMES

Le Canada et les Etats-Unis ont mis sur pied un programme permanent de collaboration dans l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique. Une de leurs dernières réalisations conjointes est le satellite de télécommunications *Hermès* - le plus puissant au monde, dit-on - lancé du cap Kennedy en janvier 1976. Le Canada a conçu et construit l'engin spatial. Les Etats-Unis ont fourni le dispositif d'émission à grande puissance et les installations d'essai avant le lancement et ont effectué la mise sur orbite.

Baptisé du nom du dieu grec de la science et de l'éloquence, *Hermès* pourrait bien être le précurseur d'une nouvelle génération de satellites-émetteurs à grande puissance appelés à ouvrir de nouveaux horizons en télécommunications au cours de la prochaine décennie. Différents groupes s'en servent actuellement des deux côtés de la frontière pour effectuer toutes sortes d'expériences sociales, technologiques et techniques.

*Hermès* a permis, par exemple, à des radioastronomes canadiens et américains de combiner en temps réel plusieurs radiotélescopes pour mesurer avec plus de précision la taille et la forme de galaxies et de quasars éloignés. Par ailleurs, des étudiants de l'Université Carleton d'Ottawa et de l'Université Stanford de Californie ont pu conférer entre eux grâce à une liaison terre-espace-terre de 45 000 milles. Et ce n'est que le commencement.

## LE TELEMNIPULATEUR

Un beau jour de 1980, une navette spatiale décollera d'une base en Floride ou en Californie et mettra en orbite un engin spatial habité pendant une période pouvant aller jusqu'à 30 jours. A partir de l'habitable, un astronaute pourra récupérer sur leur orbite des satellites défectueux, et peut-être même les réparer, à l'aide d'un bras mécanique de plus de 15 mètres de long, le télémanipulateur.

Le télémanipulateur est conçu, mis au point et construit au Canada par un consortium de sociétés canadiennes liées par contrat au Conseil national de recherches du Canada. Les groupes mixtes de gestionnaires et d'ingénieurs chargés du projet sont présidés conjointement par le CNRC et la NASA (*National Aeronautics and Space Administration*) des Etats-Unis.

Par sa forme et sa fonction, le télémanipulateur ressemble fort au bras humain avec son épaule, son coude, son poignet - tous trois articulés - et sa main. Il pourra manipuler des satellites aussi gros et aussi lourds qu'un autobus.